

Compte rendu :	
Date de rédaction	19/05/2026
Date de validation	04/06/2026
Date de diffusion	05/06/2026

PROCES VERBAL de la réunion du 18/05/2026 à 19h en visioconférence Teams

Annexes :

PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION
<p><u>Membres du Bureau :</u> Daniel LAFITTE, Président Frédérique MERLE, Secrétaire Générale Fabienne HABRIOUX, Secrétaire Générale adjointe Sébastien CHOPLIN, Trésorier Laurent URVOIS, Vice-président François DESCLAUX, Vice-président</p> <p><u>Techniciens :</u> Catherine ADERKAOUI François GREHAN Dominique LAURENT Dominique MASSICOT Marceau FAGET</p> <p>Yves NARDUZZI (CT)</p>	<p>Micheline BELOEIL, Trésorière adjointe Virginie MASSAUT, Vice-présidente Nathalie JUMELLE, Vice-présidente</p>	<p>Site internet</p>

Secrétaire de séance : Dominique Massicot/Catherine Aderkaoui

N°	Objet	Discussions / décisions	Suivi/référent
1	<p>Point financier</p> <p>Subventions</p>	<p>Point financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget en-dessous du prévisionnel : moins d'actions que prévues, stages déficitaires ou annulés... • À noter que la mise à disposition de Marceau Faget auprès de la FFCK s'effectuera désormais sans contrepartie financière, conformément à la nouvelle règle du PPF. <p>Subvention PSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossiers clubs : beaucoup de demandes non conformes aux règles (demandes inférieures à 1000 €, dossier avec nombre d'actions dépassant la limite autorisée...). • Attribution pour la Nouvelle-Aquitaine : 109 100 € (27275 € pour le Comité contre 37499 € en 2025). • Les montants des enveloppes sanctuarisées devraient être atteints (pour la Nouvelle-Aquitaine, féminisation : 26258 € - handi : 19694 €). • Dossier CRCK : demande à 35000 + 10000 € pour le Pôle. <p>Subvention PST :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagne ouverte jusqu'au 5 juin. • Aide plancher à 1500 €. • Actions subventionnables à 80 %. • Obligation de prendre contact avec un référent pour chaque action. • Demande de subvention pour les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ handisport, ➤ lutte contre les violences sexuelles et sexistes, ➤ adaptation au changement climatique. 	<p>Sébastien Choplin</p> <p>Fabienne Habrioux</p> <p>F. Habrioux/V. Massaut Catherine Aderkaoui Dominique Massicot</p>
2	<p>Suivi actions</p>	<p>Stage descente à St Pé de Bigorre (6 au 10 avril) : déroulement dans de très bonnes conditions. Toutefois, le nombre insuffisant de participants a entraîné un déficit financier pour le stage.</p> <p>Stage course en ligne à Libourne (15 au 18 avril) : le stage a réuni 19 participants encadrés par 5 cadres. L'opération se solde par un léger déficit d'environ 200 €.</p> <p>Stage slalom à Arudy (14 au 17 avril) : le stage a dû être annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.</p> <p>Déplacement d'Yves sur le Larrau : Yves a accompagné le CD16 dans le cadre d'une action menée sur le Larrau. La commission slalom souhaite développer les activités sur ce site en collaboration avec Fabien</p>	

		Paleau, nouveau salarié du CD64. Le CRCK souhaite collaborer à ces actions (convention signée entre le Comité Régional et la SHEM concernant les lâchers d'eau).	
3	<p>Fonctionnement futur du Pôle</p> <p>Gestion du matériel basé à Angoulême</p>	<p>Fonctionnement futur du Pôle</p> <p>Rentrée 2026-2027 : candidatures validées par le Lycée pour 12 athlètes + un partenaire d'entraînement dans chaque groupe (bateaux directeurs et slalom).</p> <p>Gestion du matériel basé à Angoulême :</p> <p>La question de la gestion du matériel basé à Angoulême se pose après le départ en retraite de François (suivi du matériel, entretien, gestion des prêts, stockage...).</p> <p>Le matériel dédié aux manifestations (tente, tables, bancs, etc.) peut être stocké dans le container ou éventuellement réparti sur différents sites de stockage.</p> <p>Les bateaux de descente et de course en ligne peuvent être pris en charge par Marceau.</p> <p>La principale interrogation concerne le matériel de gestion de course (chronos, ordinateurs, cellules, datas, etc.), actuellement stocké dans les locaux du CDOS16 loués par le CD16. À ce jour, le CRCK participe à hauteur de 50 % des frais de location, soit environ 1 200 € par an.</p> <p>Plusieurs pistes ont été évoquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vente du matériel de gestion de course au CD16 : La valeur neuve du matériel est estimée à environ 25 000 €. Une cession pourrait être envisagée autour de 12 000 €, avec un engagement du CD16 à poursuivre la mise à disposition du matériel auprès des clubs utilisateurs. Cette solution permettrait aussi au CRCK d'économiser les frais de location de l'espace de stockage. • Recherche d'un gestionnaire dédié : Il pourrait s'agir d'un bénévole ou d'une personne rémunérée. Cette mission nécessite toutefois une grande rigueur ainsi qu'un investissement en temps important. <p>👉 Ces différentes options devront être discutées avec les dirigeants du CD16.</p>	
4	<p>Incident Nicolas Labat / François Gréhan</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agression verbale de Nicolas Labat envers François Gréhan lors d'un appel téléphonique, liée à une problématique de matériel. • Incident signalé aux élus du CD16. • Convocation de Nicolas Labat par le Président du CD16, Jean-Noël Forgit. Lors de cet entretien, les faits de violence verbale ont été reconnus donnant lieu à un rappel à l'ordre. • Courrier de Fred Boob, Vice-Président, à Daniel Lafitte, confirmant le traitement de cet incident et proposition d'entrevue entre les intéressés si nécessaire. 	

		<ul style="list-style-type: none"> • Souhait de François de ne pas engager de signalement dans le cadre du dispositif « Stop Violences ». En revanche, il demande à ne plus être en lien avec le groupe slalom, notamment en ce qui concerne les missions de coordination. <p>✈ Il est proposé d'organiser rapidement une rencontre officielle avec les dirigeants du CD16 afin d'évoquer l'incident et les suites à donner. Cette réunion devra également permettre d'aborder l'organisation future de la gestion du matériel après le départ de François.</p>	
5	Groupes de travail FFCK/CRCK	Marie Duval et Daniel Lafitte ont été sollicités par la FFCK pour intégrer des groupes de travail FFCK/CRCK, Marie pour le groupe de travail sur les licences (travaux déjà bien avancés) et Daniel pour le groupe de travail sur l'accompagnement des clubs (début des travaux demain).	
6	Prochaine réunion du Comité Directeur	<ul style="list-style-type: none"> • La prochaine réunion du Comité Directeur est programmée le lundi 22 juin à 19h en visioconférence, en remplacement de la réunion de Bureau initialement prévue à cette date. L'ordre du jour reprendra les points prévus par le règlement intérieur. Un point majeur y sera ajouté concernant l'organisation et le fonctionnement futur du comité à la suite des prochains départs en retraite. Une réflexion devra notamment être engagée sur la mise à disposition de cadres issus des clubs pour l'encadrement des actions sportives, ainsi que sur les modalités de leur rétribution, tout en veillant à ne pas augmenter les coûts de participation aux stages. Dans cette perspective, un travail de chiffrage sera réalisé début juin par Sébastien et François afin d'évaluer les conditions de mise à disposition des cadres. • Une réunion de Bureau se tiendra également le 4 juin en amont de la réunion du Comité Directeur. • La demande de Didier Baylacq (convention pour rétribution d'une partie de l'indemnisation financière attribuée au Comité Régional par la Centrale du Pont d'Espagne) ne sera pas traitée lors de la réunion du Comité Directeur mais lors d'une rencontre avec Sébastien Choplin et Yves Narduzzi le 4 juin. 	

7	Points divers	<p>Organisation des déplacements pour les actions sportives de juillet :</p> <p>Les deux camions du comité seront mobilisés pour le déplacement slalom à Bourg-Saint-Maurice. Concernant le déplacement aux Régates de Mantes, une solution logistique a pu être trouvée : le transport sera assuré grâce à l'utilisation du camion du club de Périgueux ainsi que du camion du comité basé à Pau. Virginie Massaut prendra en charge le transfert de ce dernier véhicule.</p> <p>Demande de convention du CD19 pour la mise à disposition de Dominique Laurent sur la compétition de Treignac :</p> <p>Dominique a informé le CD 19 qu'il organiserait une formation CQP sur le même lieu et le même week-end d'où une demande de convention pour fixer les modalités d'organisation de cette formation.</p> <p>↳ La mise à disposition de Dominique Laurent n'était pas prévue initialement. Il ne participera pas comme bénévole à la manifestation de Treignac et la formation CQP est reportée au weekend suivant à Uzerche.</p> <p>Représentation du Comité Régional dans les Commissions Locales de l'Eau en Nouvelle-Aquitaine :</p> <p>Proposition d'adresser un courrier à l'ensemble des CLE afin de confirmer ou de solliciter la présence de représentants des sports de pagaie.</p> <p>↳ Validation de cette proposition.</p> <p>DLA :</p> <p>Réflexion sur l'éventualité de faire appel à un dispositif local d'accompagnement pour l'organisation future du Comité.</p> <p>↳ A soumettre au Comité Directeur</p> <p>Dossier de demande de subvention régionale pour les structures de haut niveau :</p> <p>Réception par le Comité Régional du dossier envoyé par la Région. Interrogation sur la possibilité de déposer un dossier (alors qu'il avait été signifié au comité que la subvention pôle devrait désormais être intégrée à la convention d'objectifs).</p> <p>↳ Demander des précisions à Pauline Buron sur les conditions d'éligibilité.</p>	<p>Dominique Massicot</p> <p>Catherine Aderkaoui</p>
		La séance est levée à 22H15	

Le Président
Daniel LAFITTE



La Secrétaire Générale
Frédérique MERLE

